

**AVENANT N° 3 AU MARCHÉ N° 859D21
RELATIF AUX TRAVAUX DE CHARPENTE BOIS ET DE MENUISERIES BOIS
ET DE BARDAGE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SAINT-PORCHAIRE**

**Quatrième commission :
Infrastructures, Numérique, Mobilité et
Bâtiments**

**COMMISSION PERMANENTE
du 26 mai 2023**

**DELIBERATION
N° 2023-05-26-47**

La Commission Permanente du Département réunie au château de Saujon, le 26 mai 2023 à 18h00, sous la présidence de Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 1^{er} juillet 2021),

Considérant que le marché n° 859D21 relatif aux travaux de charpente bois, menuiseries bois et bardage dans le cadre de la construction du centre d'incendie et de secours de Saint-Porchaire a été notifié à l'entreprise « A4 MENUISERIE » le 19 janvier 2022 pour un montant de 65 564,85 € Hors Taxes,

Considérant qu'un avenant n° 1 a été notifié le 9 novembre 2022 pour prendre en compte des travaux modificatifs augmentant le montant du marché de 9 166,86 € Hors Taxes,

Considérant qu'un avenant n° 2 a été notifié le 20 février 2023 prolongeant le délai d'exécution du marché sans incidence financière,

Considérant qu'en cours d'exécution du marché il est apparu nécessaire de supprimer des protections en bas de portes engendrant une moins-value de - 5 759,52 € Hors Taxes et d'ajouter de la signalétique sur des portes pour un montant de 930,92 € Hors Taxes,

Considérant que ces modifications engendrent au total une moins-value au marché,

Considérant le tableau récapitulatif financier suivant :

Montant initial du marché € Hors Taxes	Montant de l'avenant n° 1, € Hors Taxes	Montant de l'avenant n° 3, objet à la présente délibération, € Hors Taxes	Nouveau montant du marché, € Hors Taxes	%
65 564,85	9 166,86	- 4 828,60	69 903,11	+ 6,62

Considérant que cet avenant respecte les dispositions de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique autorisant la modification d'un marché dans la limite de 15 % pour les marchés de travaux,

Considérant l'avis favorable de la 4^{ème} Commission du 5 mai 2023,

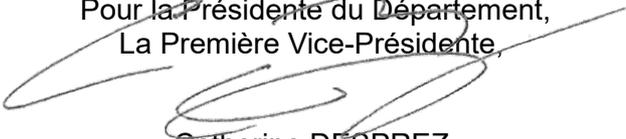
DECIDE :

1°) d'approuver les termes de l'avenant n° 3 au marché n° 859D21 tel que joint en annexe,

2°) d'autoriser sa Présidente à le signer sous réserve de l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres s'agissant d'un avenant supérieur à 5 %.

Adopté à l'unanimité, le quorum étant atteint.

Pour extrait conforme,
Pour la Présidente du Département,
La Première Vice-Présidente,



Catherine DESPREZ

**AVENANT N° 3 AU MARCHE N° 859D21
DIMINUTION DE MONTANT**

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Département de la Charente-Maritime
85 Boulevard de la République
CS 60003
17076 LA ROCHELLE CEDEX 09

Représenté par : Madame la Présidente du Département

B - Identification du titulaire du marché

SAS A4 MENUISERIE
ZI de Moulinveau
4 rue du Péage
17400 LA VERGNE
Courriel : accueil@a4menuiserie.com
Tél. : 05.46.32.13.98
SIRET : 79341754400020

Représenté par : Monsieur le Directeur

C - Objet du marché

Construction du Centre d'incendie et de Secours de Saint Porchaire
Lot n° 04 : Charpente bois/ Menuiseries bois et bardages

Référence du marché : 859D21

Date de la notification : 19/01/2022

Délai d'exécution du marché : 16 mois

Délai d'exécution des travaux : 13 mois y compris 2 mois de période de préparation.

Montant initial du marché

- Taux de TVA : 20,0 %

- Montant HT : 65 564,85 €

D - Avenants précédents

Avenants au marché conclus précédemment :

N°	Date d'entrée	Type	Montant HT	Date de notification
1	12/08/2022	Augmentation de montant	9 166,86 €	09/11/2022
2	02/02/2023	Modification de délai		20/02/2023

E - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : diminution de montant

Marché conclu sur le fondement de l'article R2194-8 du Code de la Commande Publique.

Article 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet :

- la suppression des protections des bas de portes - 5 759,52 € HT
- l'ajout d'une protection des portes avec signalétique homme/femme + 930,92 € HT

Article 2 : Montant de l'avenant

Le montant de l'avenant est de - 4 828,60 € HT soit en toutes lettres moins quatre mille huit cent vingt-huit euros et soixante centimes hors taxes conformément aux devis n°D23/063 du 09/03/23 établi par le prestataire, joint au présent avenant et faisant partie intégrante du marché.

Montant du marché avant avenant N°3 :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 74 731,71 €

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : -4 828,60 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 6,62 %

Nouveau montant du marché : (Sous réserve de l'ajustement ultérieur de cette somme par application des modalités de variation des prix prévues au contrat)

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 69 903,11 €

Article 3 : Autres dispositions

Les clauses et conditions du contrat initial (et des précédents avenants éventuels) demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

La notification du présent avenant rend celui-ci exécutoire.

F - Signature du titulaire du marché

A

Le

Signature du titulaire

G - Signature du pouvoir adjudicateur

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
Madame la Présidente du Département

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché

Notifié le :



Qualification RGE-QUALIBAT N° E98642
Certification amiante sous section 4

Conseil général De la Charente-Maritime

85, Boulevard de la République

17076 La Rochelle Cedex 9

DEVIS N° D23/063

SAINT JEAN D'ANGELY , le 09 mars 2023

Objet du devis

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE ST PORCHAIRE
LOT 04 : CHARPENTE - MENUISERIE BOIS - BARDAGE
BORDEREAU COMPLEMENTAIRE N°3

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T	TVA
1	<u>LOT 4 : CHARPENTE BOIS - MENUISERIE ET BARDAGE BOIS</u>					
1.1	<u>MOINS-VALUE :</u>					
1.1.1	Protections des portes 2 faces :	U	-39,000	147,68	-5 759,52	1
	Total Tranche 1.1				-5 759,52	
1.2	<u>PLUS-VALUE :</u>					
1.2.1	Protections des portes avec incrustation Femme et Homme :	U	4,000	232,73	930,92	1
	Total Tranche 1.2				930,92	
	Total Tranche 1				-4 828,60	

Total H.T.	-4 828,60
Total T.V.A. 20,00 %	-965,72
Total T.T.C.	-5 794,32
Net à payer (Euros)	-5 794,32

Contrat d'assurance RC et décennale N° 975 023 P 124 7000

Devis N° D23/063

Signature Entreprise

A4 menuiserie
Menuiserie - Cloisons - Plafonds - Isolation
4, rue du Péage-ZI Moulinveau La Vergne-17400 SAINT JEAN D'ANGELY
Tél. : 05 46 32 13 98 - Fax : 05 46 32 20 38
Siret : 793 417 544 00020 - APE 4332A

A :

le : / /

Signature Client précédée de
la mention "Bon pour accord"